

Titulaires

Cotisations

CLASSE NORMALE	ÉCHELONS										
	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	
Instituteur				140 €	142 €	145 €	153 €	160 €	171 €	187 €	
Prof écoles, Certifié, PsyEN, CPE, PLP, PEPS	156 €	159 €	163 €	167 €	172 €	182 €	195 €	208 €	223 €	238 €	
PEGC, Ce d'Eps, AE				143 €	150 €	157 €	166 €	174 €	185 €	195 €	
Bi-admissible	146 €	159 €	167 €	176 €	183 €	193 €	208 €	224 €	239 €	249 €	
Agrégé	176 €	178 €	192 €	204 €	217 €	232 €	250 €	267 €	284 €	296 €	

HORS-CLASSE	01	02	03	04	05	06	07	HEA1	HEA2	HEA3
Prof écoles, Certifié, CPE, PLP, PEPS, PsyEN	205 €	219 €	234 €	253 €	270 €	285 €				
Agrégé	244 €	253 €	267 €	284 €	296 €			318 €	330 €	347 €
PEGC, Ce d'Eps	165 €	174 €	185 €	195 €	221 €	238 €				

CLASSE EXCEPTIONNELLE	01	02	03	04	05	HEA'1	HEA'2	HEA'3	HEB1	HEB2	HEB3
Prof écoles, Certifié, CPE, PLP, PEPS, PsyEN	248 €	262 €	276 €	297 €		318 €	330 €	347 €			
Agrégé	296 €					318 €	330 €	347 €	347 €	362 €	381 €
PEGC, Ce d'Eps	221 €	240 €	253 €	270 €	285 €						

Non-titulaires

Contractuel	indice < 400	105 €	AED/AESH	73 €
	indice 401 à 500	137 €	CUI	50 €
	indice > 500	171 €	Suppléant	83 €

Situations particulières

Disponibilité, congé parental	41 €
Temps partiel ou CPA : au prorata du temps de travail	

Retraités

Pension inférieure à 1400 €	104 €
Pension entre 1400 et 1850 €	128 €
Pension supérieure à 1850 €	138 €

Payable par prélèvements fractionnés automatiques (en 10 fois sans frais).

Crédit d'impôt
66 % de votre
cotisation

Instructions pour le prélèvement fractionné

- Compléter le mandat de prélèvement ci-dessous
- Dater et signer
- Renvoyer avec le bulletin d'adhésion rempli (au dos), en joignant un RIB ou un RICE

Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE UNSA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE UNSA.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.



Référence Unique Mandat : (Réservé au créancier)

Paiement : Récurrent

Veillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier

Débiteur

Vos Nom Prénom (*) :

Votre Adresse (*) :

Code postal (*) :

Ville (*) :

Pays (*) :

Identifiant Créancier SEPA : **FR16ZZZ401981**

Nom : **Syndicat des Enseignants - UNSA**

Adresse : **209 Boulevard Saint-Germain**

Code postal : **75007**

Ville : **PARIS**

Pays : **FRANCE**

IBAN (*) :

BIC (*) :

Le (*) :

A (*) :

Signature (*) :